

Direction Régionale de l'Environnement,  
de l'Aménagement et du Logement  
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Unité Départementale des Bouches du Rhône  
Subdivision de Martigues  
Route de la Vierge  
CS1  
13696 – Martigues Cedex

Référence : JD/BC - D-0647-2017-UT13-Sub-Mart R

Affaire suivie par : Équipe Risques

n° GIDIC : 64.957 – P2

Tél. : 04.42.13.01.10 – Fax : 04.42.13.01.29

SPR-URIA.2017-1578

Marseille, le 24 NOV. 2017

La Directrice Régionale

à

M. Le Directeur  
Société FLUXEL  
Route Gay Lussac  
BP 43

13117 – LAVERA –

**Objet** : Conclusions de la visite d'inspection du 3 octobre 2017 sur votre site de Lavéra.

Monsieur le Directeur,

Votre établissement a fait l'objet d'une visite d'inspection le 3 octobre 2017. Cette visite non exhaustive avait pour objet de faire le point sur les circonstances de l'incident survenu le 28 septembre 2017 au sein de votre Terminal pétrolier de Lavéra ayant entraîné un épandage maritime d'hydrocarbures au niveau des postes à quai du Môle 2.

Suite à cette visite d'inspection, il ne vous a été notifié par l'Inspection des Installations Classées ni écart, ni remarque.

Sauf réserve de votre part motivée par des considérations prévues par la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, et des articles L.110-1 4, L.124-1, L.125-1, L.125-2, L.125-4 et L.521-7 du code de l'environnement, ce courrier sera publié sur le site Internet de la DREAL PACA.

Restant à votre écoute pour toute observation complémentaire, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma considération distinguée.

Pour la Directrice et par délégation,  
Le Chef du Service Prévention des Risques

  
Stéphane CALPENA  
Ingénieur en Chef des Mines